



MUNICIPALITE DE BOURG-EN-LAVAUX

ARBRES PROTEGES

En référence à l'article 21 du règlement d'application de la Loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites (RPLNMS), la Municipalité soumet à affichage la demande de travaux suivants :

District : LAVAUX-ORON

Lieu-dit ou rue: Chemin des Colombaires 50 - Cully

Parcelle : 549

Propriétaire : ANASTASIO Amadeo, CORDEY Bernard,
LERCH Donatella, ULDRY Nicole

Nature des travaux : Abattage d'un sapin bleu, avec compensation

Motifs : Demande du propriétaire.

Cette demande d'abattage est affichée aux piliers publics pour une durée de 20 jours, soit du **21 février au 12 mars 2020**.

La Municipalité

Cully, le 19 février 2020.